

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

OFFICE CENTRAL DE BIENFAISANCE

Si, en présence du grand mouvement social qui appelle l'énergique sollicitude des classes dirigeantes, il y a une foule d'endormis parmi les hommes dont le sommeil est non seulement inexorable mais même criminel, il y a pourtant de nobles exceptions. L'une d'elles s'impose aujourd'hui à l'attention du monde et en particulier de la Belgique, en la personne de M. l'avocat Jos. Hoyois dont les intelligentes sympathies pour les classes populaires lui méritent une toute spéciale mention d'honneur.

M. Hoyois n'est pas le premier venu : il est le rédacteur en chef d'un excellent journal *La Voie de l'Ouvrier*, organe démocratique international publié à Bruxelles, et dans lequel il traite avec un talent distingué de toutes les questions actuelles qui intéressent le monde du travail. Il a compris que ces questions sont capitales, et que l'on vit dans un temps où l'on est coupable d'y demeurer indifférent ou de s'en taire. C'est pourquoi, avec un courage admirable, il s'efforce de secouer la torpeur des apathiques de là bas, frères des apathiques du nouveau monde. Il donne l'exemple de l'activité en s'exposant lui-même au blanc, en mêlant sa vie à celle du travailleur, en étudiant les besoins et les aspirations de celui-ci, en s'efforçant de le garantir contre les pièges tendus, contre

M. l'avocat Hoyois n'a pas de ces faiblesses d'esprit. Il comprend que, le Christ étant descendu sur la terre pour tous, l'action sociale du chrétien doit graver son empreinte partout. Aussi, il n'a pas redouté de créer à Bruxelles un "Office central de bienfaisance", modelé sur celui qui existait déjà à New-York.

C'est une institution tout-à-fait intéressante, dont on pourrait peut-être établir des succursales dans nos villes du Canada, *mutatis mutandis*, c'est-à-dire avec les modifications appropriées aux conditions sociales. Quoiqu'il en soit, nos lecteurs aimeront à connaître qu'est-ce que c'est que l'*Office Central de Bienfaisance*, quelles sont ses visées, quels sont ses moyens d'actions.

Ce qui suit les renseignera parfaitement, et leur fera mieux apprécier le mérite de M. Hoyois : —

" Il existe à New-York des œuvres fondées dans tous les quartiers, par les différentes confessions religieuses, en vue de soulager tous les genres de misères.

" Elles avaient fini par former ce qu'on appelait le "chaos de charité". Pour remédier à cet état de choses, leurs comités directeurs créèrent une agence centrale, une sorte de bureau de contrôle des pauvres, qui éclaira les associations charitables et permit d'éviter le cumul des secours. On y examina la moralité de ceux qui demandent, en utilisant le concours d'agents visiteurs et de conseils de district.

" Cette agence fonctionne depuis cinq ans à la satisfaction générale : 228 sociétés de bienfaisance se servent d'elle comme le centre de communications et un nombre considérable de particuliers ont recours à elle pour se renseigner sur ceux à qui s'ap-

insuffisamment, "l'Office central" le sait et il signale le fait aux philanthropes, pour qu'ils créent les œuvres qui manquent.

" On devine quels résultats procure le fonctionnement de pareille institution, qui, du reste, a sa tête les Présidents des principales œuvres de Paris.

" Nous le répétons, le bien que réalise ailleurs "l'Office central de la Charité", il peut le réaliser à Bruxelles et dans tous les grands centres.

" Il y a quelques mois, nous déclarions que, si personne ne prenait, à Bruxelles, l'initiative de la création d'un "Office central de bienfaisance", le comité de rédaction de *La Voie de l'Ouvrier* le ferait. Cette initiative vient d'être prise par notre rédacteur en chef, M. l'avocat Jos. Hoyois, et plusieurs de ses amis, parmi lesquels nous pouvons citer MM. les docteurs Robinet et Paet. Des négociations se poursuivent entre eux et certaines institutions philanthropiques importantes à l'effet d'assurer le concours pécuniaire de celles-ci au futur "Office central".

" Nous souhaitons plein succès aux promoteurs de l'œuvre nouvelle et nous nous ferons un plaisir de leur transmettre les dons, renseignements ou adhésions qui pourraient nous parvenir. Il est toutefois préférable que les adhésions soient adressées directement à M. l'avocat Hoyois, 51, chaussée de Gand.

" Ajoutons, en terminant, que le projet en voie de réalisation est plus complet que celui que nous esquissions déjà au mois d'août. M. Hoyois et ses amis comptent, en effet, annexer à leur Office central de bienfaisance "un *Secrétariat du peuple*, calqué sur ceux que M. Harnel a fondés en France. D'autre part, l'action de leur institution rayonnera non seulement sur Bruxelles et les faubourgs, mais encore, plus tard, sur la Belgique entière.

" Elle deviendrait, dans ce cas, comme l'organe d'une "Fédération des œuvres philanthropiques belges, dont elle prendrait

Tardivel exprime ses désirs : — " Nous voudrions, si c'était possible, faire des arrangements qui permissent au directeur de s'occuper à peu près exclusivement de la rédaction. " Vœu fort légitime, assurément, que le directeur de l'Association voudrait bien voir en voie de se réaliser pour lui-même, si c'était possible. Mais, si un grand nombre d'abonnés oublient à dessein de venir le déranger pour payer le modique prix de leur abonnement, il n'est jamais un seul moment laissé tranquille par ces mille et un fournisseurs qui semblent croire qu'ils sont les seuls à avoir le droit de vivre dans le monde, et qui préféreraient plutôt perdre \$5 en fermant un établissement, que de gagner \$500 en donnant à leur client le temps d'asseoir son entreprise et d'en assurer le succès. Le directeur de l'Association n'a pu trouver encore à leur offrir comme calmants soporifiques des hommes disposés à lui payer dans l'avenir un tour d'Europe, ou même seulement une petite partie de son matériel ; il est seul pour faire face à toutes ses obligations, et pour empêcher de s'engloutir dans le gousset de ses créanciers le petit capital péniblement acquis qu'il a posé comme fondement de son entreprise. Et comme le directeur de l'Association est en même temps, non pas "le rédacteur à peu près unique", mais bien l'unique rédacteur de son journal, nos lecteurs comprendront qu'il gémisse, lui aussi, de ne pouvoir se livrer sérieusement à l'étude et de se voir, tout comme le directeur de la *Vérité*, obligé de débattre le prix du papier et de l'encre, de corriger les épreuves, non seulement du journal mais même des ouvrages de ville, de s'occuper de la distribution du journal, des abonnements, des annonces, des travaux de

journal *La Voix de l'Ouvrier*, organe démocratique international publié à Bruxelles, et dans lequel il traite avec un talent distingué de toutes les questions actuelles qui intéressent le monde du travail. Il a compris que ces questions sont capitales, et que l'on vit dans un temps où l'on est coupable d'y demeurer indifférent ou de s'en taire. C'est pourquoi, avec un courage admirable, il s'efforce de secouer la torpeur des apathiques de là bas, frères des apathiques du nouveau monde. Il donne l'exemple de l'activité en s'exposant lui-même au blanc, en mêlant sa vie à celle du travailleur, en étudiant les besoins et les aspirations de celui-ci, en s'efforçant de le garder contre les pièges tendus, contre les illusions qui se présentent, et il se dit que puisqu'il est fils soumis de l'Église, ami de l'ordre et de la paix, homme de saine éducation et de saine instruction, il a le devoir de se prêter au mouvement pour le diriger ou le corriger. Il sentirait sa conscience mal à l'aise s'il restait à bâiller aux corneilles avec les imbéciles, ou si, prenant rang parmi les peureux, il se contentait de dire en voyant les préparatifs de la grande transformation sociale : "Où cela mènera-t-il ?"

Il y en a toujours trop de ces journalistes qui ne sortent jamais de leur cabinet de rédaction, qui fabriquent des phrases mais qui ne font jamais d'actes, qui assomment leurs lecteurs de théories évangéliques mais qui sont prêts à sonner l'alarme et à crier au scandale ou au danger, lorsque des hommes de cœur, qui agissent sans faire de bruit, apportent dans le domaine de la vie sociale, non pas des articles pour être lus souvent sans profit, mais des œuvres pratiques qui réalisent pleinement les conseils de l'Évangile, œuvres de consolation pour les malheureux, œuvres de guérison pour les malades, œuvres de force pour les faibles, œuvres de bien pour tous les déshérités. On voit ces journalistes écrire le mot philanthropie avec horreur : à les lire, on est tenté de croire qu'ils veulent interdire à un juif ou à un infidèle de secourir son prochain, mais surtout ils semblent professer que c'est un grand crime pour un catholique de prêter un câble à un hérétique qui veut sauver son frère exposé à se noyer.

ment, et leur fera mieux apprécier le mérite de M. Hoyois : —

" Il existe à New-York des œuvres fondées dans tous les quartiers, par les différentes confessions religieuses, en vue de soulager tous les genres de misères.

" Elles avaient fini par former ce qu'on appelait le " chaos de charité ". Pour remédier à cet état de choses, leurs comités directeurs créèrent une agence centrale, une sorte de bureau de contrôle des pauvres, qui éclaire les associations charitables et permet d'éviter le cumul des secours. On y examine la moralité de ceux qui demandent, en utilisant le concours d'agents visiteurs et de conseils de district.

" Cette agence fonctionne depuis cinq ans à la satisfaction générale : 228 sociétés de bienfaisance se servent d'elle comme le centre de communications et un nombre considérable de particuliers ont recours à elle pour se renseigner sur ceux à qui s'appliquent leurs aumônes.

" Elle a déjà donné des informations sur près de 89,000 familles, qui comprennent 352,000 personnes.

" Ce qui est utile à New-York ne le serait pas moins à Bruxelles et dans toutes les grandes villes indistinctement.

" A Paris on a compris les services que pourrait rendre un " Office central de la Bienfaisance ". M. Lefebvre en a jeté les bases dans une conférence, en 1887, et aujourd'hui cette institution existe, rue de Champagny, 4.

" Comme l'agence centrale de New-York elle permet aux associations charitables de ne pas être dupes de prétendues misères. Elle a une autre utilité, non moins grande : elle leur facilite la réalisation de leurs fins, en cherchant et en mettant en rapport avec elles les malheureux dont le cas rentre dans leur " spécialité ". Telle association philanthropique a-t-elle pour objet le placement, " l'Office central " lui adresse les gens sans travail. Telle autre se préoccupe-t-elle exclusivement des malheureux appartenant à une nationalité déterminée, " l'Office central " lui fait connaître les personnes de cette nationalité réunissant les conditions voulues pour mériter ses secours. L'une chauffe-t-elle, on lui envoie ceux qui ont froid ; une troisième distribue-t-elle des rations de soupe, on la renseigne à ceux qui ont faim.

" Bref, " l'Office central " possède la liste complète, dressée par lui, des associations et des œuvres philanthropiques, des institutions charitables de tout genre existant dans les divers quartiers de la ville. Il sait quelle misère chacune d'elles a particulièrement pour but de soulager. Il fait autour de toutes autant de publicité que faire se peut, à l'effet de lui donner une notoriété toujours plus grande. Un malheureux ignore-t-il à quelle institution s'adresser pour obtenir le secours spécial qui lui est nécessaire, " l'Office " consulte son tableau et lui indique exactement à quelle porte il peut hardiment aller frapper. Certaines misères ne sont-elles pas soulagées ou le sont-elles

concours pécuniaire de celles-ci au futur " Office central ".

" Nous souhaitons plein succès aux promoteurs de l'œuvre nouvelle et nous nous ferons un plaisir de leur transmettre les dons, renseignements ou adhésions qui pourraient nous parvenir. Il est toutefois préférable que les adhésions soient adressées directement à M. l'avocat Hoyois, 51, chaussée de Gand.

" Ajoutons, en terminant, que le projet en voie de réalisation est plus complet que celui que nous esquissions déjà au mois d'août. M. Hoyois et ses amis comptent, en effet, annexer à leur Office central de bienfaisance un " Secrétariat du peuple, calqué sur ceux que M. Harmel a fondés en France. D'autre part, l'action de leur institution rayonnera non seulement sur Bruxelles et les faubourgs, mais encore, plus tard, sur la Belgique entière.

" Elle deviendrait, dans ce cas, comme l'organe d'une " Fédération des œuvres philanthropiques belges, dont elle prendrait l'initiative."

" LA VERITE "

Avec son numéro du 10 janvier, la *Vérité* nous apporte les plaintes de son directeur.

— " La *Vérité* passe par une véritable crise, " dit-il. " M. Tardivel, depuis quelque temps, " est directeur, rédacteur, administrateur, " gérant, correcteur d'épreuves et quelque " peu prote tout à la fois. "

Toutes ces fonctions accumulées sur la tête de M. Tardivel, depuis quelque temps, c'est-à-dire depuis un mois plus ou moins, le rédacteur de l'*Association* les exerce depuis plus de six longs mois, courageusement et sans avoir trouvé trop à redire. Il y joint même plusieurs autres titres, tels que solliciteur d'abonnés, chercheur d'annonces, quémandeur de patronage ; il consacre un soir ou deux par semaine à écrire un certain nombre d'adresses pour la malle ; il corrige lui-même quelquefois le lundi les omissions commises, le samedi, dans la distribution du journal aux abonnés de la ville. Il fait bien d'autres choses encore : entre autres, régulièrement tous les samedis soir, il paie ses employés ; il n'en oublie aucun, ne les remet jamais, mais lorsqu'il s'agit de se payer lui-même, il se renvoie souvent à une autre semaine, et toujours jusqu'à présent il a fait mine d'oublier de reprendre le salaire différé.

Haec otia Deus fecit ! Il n'y a pas à regretter ; c'est la loi du travail qui s'impose, avec la sueur du front ; c'est la peine de l'épreuve qui empêche l'activité de s'en dormir et ne permet pas à l'énergie d'avoir un regard pour les attraits d'une nonchalance même temporaire.

Après avoir formulé ses plaintes, M.

ne peut trouver encore à leur offrir comme calmants soporifiques des hommes disposés à lui payer dans l'avenir un tour d'Europe, ou même seulement une petite partie de son matériel ; il est seul pour faire face à toutes ses obligations, et pour empêcher de s'engloutir dans le gousset de ses créanciers le petit capital péniblement acquis qu'il a posé comme fondement de son entreprise. Et comme le directeur de l'*Association* est en même temps, non pas " le rédacteur à peu près unique ", mais bien l'*unique* rédacteur de son journal, nos lecteurs comprendront qu'il gémit, lui aussi, de ne pouvoir se livrer sérieusement à l'étude et de se voir, tout comme le directeur de la *Vérité*, obligé de débattre le prix du papier et de l'encre, de corriger les épreuves, non seulement du journal mais même des ouvrages de ville, de s'occuper de la distribution du journal, des abonnements, des annonces, des travaux de l'atelier, des questions de finance, etc !

M. Tardivel dit encore : — " Depuis dix ans, la *Vérité* ne se maintient qu'à force de luttes et de sacrifices continuels. " C'est l'histoire de l'*Association* depuis plus de six mois, avec cette nuance peut-être que, de son côté, les luttes n'ont pas été partagées, et que les sacrifices ont toujours été purement personnels. C'est l'histoire du directeur de l'*Association*, depuis au moins vingt ans, depuis le jour où, moyennant deux piastres par semaine, il faisait au *Courrier du Canada*, avec une application toute cordiale, un travail énorme qui valait mille dollars par année.

En voilà assez. M. Tardivel nous a entraîné à sa suite " plus loin que nous ne " voulions aller dans la voie des confidences " et des doléances. Cependant, nous n'effaçons rien. Après tout, nos lecteurs et " nos amis ont le droit de connaître, au " moins dans leurs grandes lignes, les difficultés contre lesquelles nous avons à lutter et que nous vaincrons, si c'est la volonté de Dieu que notre journal continue " à exister. "

Aide-toi, le Ciel t'aidera. Avons-nous fait assez largement déjà notre part ? Dieu, qui est le juge, seul le sait. Tant qu'il y a vie, disent les médecins, il y a espoir. Eh bien ! ESPÉRONS.

NOTRE FEUILLETON

Des témoignages honorables reçus de plusieurs endroits nous donnent l'assurance que notre premier feuilleton *Deux Enfants d'Ouvriers* a été fort goûté. Encouragé par ces félicitations, nous avons fait tous nos efforts pour pouvoir offrir à nos lecteurs, dans notre feuilleton nouveau, un récit d'une moralité aussi irréprochable que la moralité du précédent, et d'un intérêt aussi soutenu. Nous nous réjouissons d'y avoir réussi en trouvant *Confessions d'un Ouvrier*, récit cadre qui parfaitement avec la mission sociale de l'*Association*.

REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE SAINTE

Sous le titre Programme et Voeux de bonne année, cette revue se présente au public du Canada par cet article que nous reproduisons avec bonheur : —

Dans son dernier numéro (janvier 1890) la *Petite Revue du Tiers-Ordre de S. François* annonçait qu'elle allait se transformer en passant sous la direction des Pères du premier Ordre.

Cette transformation est un fait accompli. Le présent numéro est le premier de la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*.

C'est avec confiance que nous proposons cette Revue non-seulement aux Tertiaires de S. François d'Assise pour lesquels surtout elle est publiée, mais encore à Messieurs les Curés, aux Communautés religieuses et à tous les chrétiens désireux d'avancer dans la perfection. Voici pourquoi.

Dans son encyclique *Auspicato*, adressée le 17 septembre 1882, à tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique, Sa Sainteté Léon XIII, après avoir retracé brièvement la vie et les œuvres de S. François d'Assise, ajoute :

“ On voit quelle source de bienfaits a découlé de ce seul homme sur la société chrétienne et civile. Mais comme son esprit est pleinement et immanquablement chrétien, et admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps, personne ne saurait douter que les institutions franciscaines ne rendent de grands services à notre siècle.

“ Au milieu de tant et de si grands périls, vous comprenez parfaitement, Vénérables Frères, qu'il y a lieu d'espérer beaucoup des institutions franciscaines ramenées à leur état primitif. *Si elles fleurissaient, la foi, la pitié et l'honnêteté des mœurs chrétiennes fleuriraient aussi.*

“ Telles sont les raisons pour lesquelles Nous avons depuis longtemps fort à cœur que chacun, autant qu'il le pourra, se propose l'imitation de François d'Assise.”

Les paroles si solennelles, si précises du Chef Suprême de l'Eglise justifient, croyons-nous, la liberté que nous prenons d'annoncer notre *Revue* aux membres du Clergé séculier et régulier, et par leur intermédiaire, à tous les chrétiens, fort nombreux du Canada et des Etats, qui désirent vivre d'une vie bien chrétienne.

Nous espérons trouver parmi eux bon nombre d'abonnés. Si la *Petite Revue* a été favorablement accueillie dans le passé, nous avons tout lieu de croire que sa continuation sera encore la bienvenue.

Voici notre programme.

Publier aussi complètes que possible les

vous présente le Pape, sur S. François d'Assise, une des plus belles copies du Sauveur du monde.

Des saints ! il en faut aujourd'hui plus que jamais pour glorifier Dieu, pour sauver les âmes, pour procurer la paix au monde égaré et coupable. Ah ! puisse le Seigneur vous faire marcher d'un pas alerte dans la voie de la sainteté. Nous le lui demandons, nous le lui demanderons tous les jours, pour vous, Enfants et Amis de S. François d'Assise, et nous espérons que le divin Maître entendra nos vœux, qu'il les exaucera en répandant sur chacun de vous, sur vos familles, sur tous vos intérêts du temps et de l'éternité, une bénédiction puisée au plus intime de son divin Cœur.

LA RÉDACTION.

ECOUTEZ !!

Nous empruntons à l'*Electeur* les lignes qui suivent :

Son Eminence le cardinal Manning a publié récemment dans une revue française, le *Vingtième siècle*, un article qui a fait sensation, et dans lequel il prédisait pour le siècle prochain des modifications profondes dans l'organisation sociale du monde.

L'individualisme a fait son temps, disait-il. Le siècle prochain prouvera que la société humaine est quelque chose de plus noble et de plus grand que tout ce qui est purement individuel. Ce sera le siècle du peuple, grâce à des lois qui assureront la prospérité comme sous un régime chrétien.

Ce langage a un peu ému le grand monde à Londres, et la *St-James Gazette*, l'organe de la cour, a censuré le cardinal, le traitant de socialiste. “ Grande est la puissance des mots ! s'est écrié le cardinal en lisant cela. Quand les lois sur les céréales ont été abolies, on a crié au vol ; quand l'église d'Etat a été abolie en Irlande, on a crié à la spoliation ; quand les rentes ont été réduites en Irlande, on a crié à la confiscation, et maintenant quand on fait des lois pour protéger le monde du travail on crie au socialisme.”

Le cardinal a ensuite conseillé à ses détracteurs de s'entendre sur le sens du mot avant de le lancer comme une injure, la définition du socialisme étant encore à faire.

Cet incident fait voir de quel côté tendent les esprits à la fin de ce siècle. De tous côtés, on cherche à faire disparaître, par des lois, les inégalités sociales. Le vingtième siècle verra-t-il la réalisation de ce rêve chrétien ? C'est ce que croient bien des penseurs, avec le cardinal Manning, qui a pris position au premier rang dans ce mouvement. On se rappelle le sage appui qu'il a donné aux ouvriers de Londres dans une circonstance solennelle. C'est lui qui répondait ainsi, dans le *Fortnightly*

ment St-Jérôme dont il devint le curé. Sa charité était proverbiale.

On se rappelle qu'un jour, à Québec, un protestant voyant Mgr Labelle revêtu d'un habit usé jusqu'à la corde, lui offrit \$30 pour en acheter un. Mgr Labelle donna l'argent aux pauvres et continua à porter son vieil habit. Le protestant se voyant déçu jura qu'il lui en ferait porter un autre, et il en fit faire un et le lui donna. Mgr Labelle le porta, parce qu'il ne put trouver aucun prêtre pauvre qui pût l'endosser à cause de sa dimension.

Il y a quelques années Mgr Labelle, pendant un hiver rigoureux où la misère était très grande à Montréal, s'adressa aux pionniers de St Jérôme et bientôt après les citoyens de Montréal voyaient venir un train de bois pour les pauvres.

Il a eu des relations constantes avec le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec pour obtenir des chemins de fer à travers la région habitée par ses colons. Ses travaux furent couronnés de succès et aujourd'hui il y a des chemins de fer là où tout était désert auparavant.

L'hon. M. Mercier rechercha et obtint les services du curé Labelle, en qualité de sous ministre de l'agriculture et de la colonisation. Mgr Labelle s'acquitta de sa tâche avec une habileté qui lui attira l'admiration de tout le monde, et le Pape le récompensa en lui conférant un titre honorifique.

Mgr Labelle s'est fait connaître favorablement en France où il a été reçu par le président Carnot et les plus hauts fonctionnaires de la nation. La Belgique et l'Italie l'ont aussi reçu avec les plus grands honneurs.

Le nom de Mgr Labelle sera inscrit en caractères indélébiles dans l'histoire du Canada.

C'est Mgr Labelle qui a suggéré cette fameuse loi qui accorde 100 acres de terre aux pères de douze enfants.

Il était un exemple vivant de l'amour filial, dans cette paroisse de St Jérôme, où sa mère, âgée de 83 ans, passe le reste de sa vie dans une aisance comparative. Elle a vu la première maison en bois rond érigé il y a des années dans cette région par son fils, le vaillant champion de la colonisation.



ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(suite)

Puis, après avoir parlé d'une manière de

“ se soumettre ou à se démettre. Il devient quelquefois nécessaire de sacrifier un membre pour conserver la vie du corps. C'est la même chose dans une association comme la nôtre. Il peut être nécessaire de discipliner un membre pour conserver à l'Association sa bonne organisation.

“ Si vous rencontrez parmi les vôtres quelqu'un qui soit disposé à créer des dissensions ou des désordres, ou si vous trouvez quelques succursales qui aient les mêmes tendances, alors ce n'est pas seulement pour vous un devoir, mais c'est un devoir impérieux de discipliner la partie en faute.

“ Vous ici, directeurs suprêmes de l'Association, vous devez considérer avec sagacité les questions qui vous seront soumises et émettre avec prudence les ordonnances que vous jugerez devoir bénéficier à l'Association en général. En conséquence, je souhaite que l'Esprit Saint vous guide dans vos travaux, que vos délibérations soient profitables pour vous-mêmes et pour l'Association que vous représentez. Je prie donc Dieu de bénir ses directeurs et de les guider dans leurs actions.”

Quels beaux sentiments ! quels avis vraiment fraternels ! Qu'elle doit être heureuse ! Qu'elle doit être prospère l'association que l'Eglise couvre ainsi de sa protection ! Heureuse et forte l'association qui sait mériter cette protection.

La C. M. B. A., dès son origine, a voulu se rendre digne d'être protégée et appuyée par l'Eglise et dès son origine elle l'a été. Elle l'est encore. Lors de la dernière Convention du Grand Conseil du Canada à Montréal, le Rvd. Père Drummond, de la Compagnie de Jésus, dans un discours des plus savants et des plus éloquents, faisait encore ressortir tous les droits qu'avait à la protection de l'Eglise l'Association catholique de Secours Mutuels.

Le Révd. M. McPhillips, membre de la Branche No. 111, Toronto, dans une conférence donnée tout dernièrement à Toronto, faisait lui aussi comprendre l'œuvre de la C. M. B. A., et il ajoutait ces paroles qui ont double valeur, venant d'un membre de l'Association et d'un ministre de Dieu. “ Les jeunes gens comme les hommes mariés devraient faire partir de quelque bonne et solide association catholique. Car les associations sont un avantage et un aide pour l'Eglise, et exercent une énorme influence pour le bien. J'admire tout particulièrement la C. M. B. A., elle a un futur glorieux ici au Canada, car nous avons un peuple catholique aussi nombreux dans cette contrée du Nord, qui s'en puisse rencontrer sur la terre. Si l'examen des mérites de l'Association dont je parle, bien peu de catholiques siteront à venir grossir ses rangs.”

ils, vous comprenez parfaitement, Vénérables Frères, qu'il y a lieu d'espérer beaucoup des institutions franciscaines ramenées à leur état primitif. *Si elles fleurissaient, la foi, la pitié et l'honnêteté des mœurs chrétiennes fleuriraient aussi.*

"Telles sont les raisons pour lesquelles nous avons depuis longtemps fort à cœur que chacun, autant qu'il le pourra, se propose l'imitation de François d'Assise."

Les paroles si solennelles, si précises du Chef Suprême de l'Eglise justifient, croyons-nous, la liberté que nous prenons d'annoncer notre Revue aux membres du Clergé séculier et régulier, et par leur intermédiaire, à tous les chrétiens, fort nombreux du Canada et des Etats, qui désirent vivre d'une vie bien chrétienne.

Nous espérons trouver parmi eux bon nombre d'abonnés. Si la *Petite Revue* a été favorablement accueillie dans le passé, nous avons tout lieu de croire que sa continuation sera encore la bienvenue.

Voici notre programme.

Publier aussi complètes que possible les vies des Saints de la famille franciscaine, à commencer par celle de S. François; faire connaître d'avantage N. S. Jésus-Christ; raconter les bontés maternelles de la T. S. Vierge; rappeler les règles d'une vie sérieusement chrétienne; donner des nouvelles du Tiers-Ordre en Canada et ailleurs, des nouvelles de Rome, de France, de nos missions, en particulier de la Terre-Sainte; donner des renseignements sur nos sanctuaires d'Italie, de Palestine; publier des documents inédits sur nos anciens Pères Récollets du Canada; enfin comme variétés donner les matières, qui ne rentrent pas directement dans les précédentes et seront comme les épis glanés, après la moisson.

S'il plaît à Dieu, notre Revue mensuelle joindra de la sorte l'utile à l'agréable; nous osons espérer qu'elle trouvera, en dehors du Tiers-Ordre, beaucoup de lecteurs.

Comme par le passé, le prix de l'abonnement annuel est fixé à \$1 (une piastre).

On s'abonne chez Madame Vve Ed. Faure, rue Notre-Dame, 3585, Montréal.

Notre rédaction est absolument gratuite; les profits que pourra produire la Revue seront exclusivement employés à améliorer cette publication. Mais, comme toutes les œuvres de ce monde ont besoin, pour se soutenir, de ressources humaines, lesquelles nous font complètement défaut, nous prions humblement les personnes qui nous feront l'honneur de s'abonner, d'envoyer en même temps, à l'adresse ci-dessus désignée, le prix de leur abonnement. Autrement, nous nous verrions sans l'impossibilité de les servir.

D'avance nous remercions bien cordialement toutes les personnes qui nous honoreront de leur demande d'abonnement, et nous leur disons:

Dieu vous donne une bonne année! Oui, que 1891, par la miséricorde divine, vous enrichisse des dons célestes. Soyez bénis de Dieu pour le temporel, mais plus encore pour le spirituel. Devenez des saints, de vrais saints, formés sur ce beau modèle que

mots! s'est écrit le cardinal en lisant cela. Quand les lois sur les céréales ont été abolies, on a crié au vol; quand l'église d'Etat a été abolie en Irlande, on a crié à la spoliation; quand les rentes ont été réduites en Irlande, on a crié à la confiscation, et maintenant quand on fait des lois pour protéger le monde du travail on crie au socialisme."

Le cardinal a ensuite conseillé à ses détracteurs de s'entendre sur le sens du mot avant de le lancer comme une injure, la définition du socialisme étant encore à faire.

Cet incident fait voir de quel côté tendent les esprits à la fin de ce siècle. De tous côtés, on cherche à faire disparaître, par des lois, les inégalités sociales. Le vingtième siècle verra-t-il la réalisation de ce rêve chrétien? C'est ce que croient bien des penseurs, avec le cardinal Manning, qui a pris position au premier rang dans ce mouvement. On se rappelle le sage appui qu'il a donné aux ouvriers de Londres dans une circonstance solennelle. C'est lui qui répondait ainsi, dans le *Fortnightly Review* de janvier 1889, à ceux qui contestaient le droit du pauvre à l'existence:

"Le *Times* s'est bien gardé de dire qu'il n'y a nulle obligation naturelle de donner du pain à ceux qui ont faim. C'est une chose qui n'a pas besoin d'être prouvée, même en dehors de la loi chrétienne....."

"Mais on dira peut-être qu'admettre l'obligation de la part de celui qui donne, ne prouve pas un droit chez celui qui reçoit. A quoi je réponds que l'obligation de nourrir les faméliques résulte du droit naturel de tout homme à l'existence et à la nourriture nécessaire au soutien de la vie. C'est là un droit naturel si rigoureux qu'il l'emporte sur toutes les lois positives de la propriété."

Nécessité ne connaît pas de loi, et l'homme qui meurt de faim a un droit naturel sur le pain de son voisin."

MONSEIGNEUR LABELLE

Nous regrettons de n'avoir pu annoncer en même temps que nos confrères la mort de Monseigneur Labelle, arrivée le dimanche, 4 janvier. Mgr Labelle a succombé aux suites d'une hernie étranglée. Il est mort sans agonie, et a conservé jusqu'au dernier moment sa pleine connaissance et même cette bonne humeur qui le caractérisait.

Voici quelques détails biographiques:

Mgr Labelle était le fils d'un brave forgeron. Il naquit à Ste Rose, dans le comté de Laval, en décembre 1834. Son éducation fut soignée parce qu'il manifesta une grande inclination pour l'état ecclésiastique. Dans ses dernières années il se consacra entièrement à l'avancement de l'agriculture et de la colonisation dans la partie nord de la province de Québec. Il fonda plusieurs villages aujourd'hui prospères, et notam-

C'est Mgr Labelle qui a suggéré cette fameuse loi qui accorde 100 acres de terre aux pères de douze enfants.

Il était un exemple vivant de l'amour filial, dans cette paroisse de St Jérôme, où sa mère, âgée de 83 ans, passe le reste de sa vie dans une aisance comparative. Elle a vu la première maison en bois rond érigé il y a des années dans cette région par son fils, le vaillant champion de la colonisation.



ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(suite)

Puis, après avoir parlé d'une manière éloquente de l'aide que donnent à l'Eglise la C. M. B. A. comme les autres associations catholiques, il termine par ces paroles qui prouvent bien toute la sollicitude qu'il porte à la C. M. B. A.:

"Nous admettons tous que l'Eglise a raison en matière de foi et de morale et qu'elle doit être respectée. En conséquence, aujourd'hui je vous dis, et je vous le dis avec le désir de voir le fait se réaliser, maintenez-vous dans la ligne de conduite que vous suivez maintenant et, lorsque vous aurez besoin d'avis, cherchez-les là où vous pourrez trouver une direction saine et sage,—cherchez-les dans l'Eglise, de votre aiseur spirituel, et s'il entrevoit des difficultés qu'il ne peut résoudre, il cherchera avis de l'Eglise en général. Mais quelle que soit la décision finale de l'Eglise sur la question en jeu, acceptez-la avec soumission, et cherchez toujours, dans votre Association, à éloigner tout esprit de discorde. Deux, trois ou une douzaine de personnes dans une association peuvent lui donner une direction qui la mettrait dans une position des plus désagréables. Si vous rencontrez de ces personnes, traitez-les avec bonté et avec l'esprit de correction fraternelle, mais si elles ne peuvent être corrigés par douceur, vous devez alors parler sur un ton qui amènera un résultat; parce que votre organisation ne peut permettre que son bon nom soit entaché ou qu'on lui imprime mauvaise direction par l'action d'individus ou par des discussions que des individus pourraient créer."

"Si quelques succursales de notre organisation deviennent en faute, il sera alors de votre devoir de les traiter avec bonté et de leur indiquer ce qu'elles doivent faire. Mais si elles refusaient de se conformer à ces avis donnés avec le sentiment d'amour fraternel, alors vous devriez leur parler de telle sorte qu'elles aient à

encore ressortir tous les droits qu'avait la protection de l'Eglise l'Association catholique de Secours Mutuels.

Le Révd. M. McPhillips, membre de la Branche No. 111, Toronto, dans une conférence donnée tout dernièrement à Toronto, faisait lui aussi comprendre l'œuvre de la C. M. B. A., et il ajoutait ces paroles qui ont double valeur, venant d'un membre de l'Association et d'un ministre de Dieu. "Les jeunes gens comme les hommes mariés devaient faire partir de quelque bonne et solide association catholique. Car les associations sont un avantage et un aide pour l'Eglise, et exercent une énorme influence pour le bien. J'admire tout particulièrement la C. M. B. A., elle a un futur glorieux ici au Canada, car nous avons un peuple catholique aussi nombreux dans cette contrée du Nord, qui s'en puisse rencontrer sur la terre. S'ils examinent les mérites de l'Association dont je parle, bien peu de catholiques hésiteront à venir grossir ses rangs."

Oui, le grand esprit de foi, la charité vraie des fondateurs de la C. M. B. A. sont à un tel point enracinés dans notre association, que tous les membres en sont imprégnés. Oui, les membres d'aujourd'hui sont bien les dignes successeurs de ceux d'autrefois. C'est pourquoi la C. M. B. A. a prospéré d'une manière si extraordinaire, c'est pourquoi elle continuera ses progrès rapides et merveilleux.

JUSTIN.

BRANCHE 29 OTTAWA

Directeur Spirituel: — P. E. Gendreau.
Ptre O. M. I.; Chancelier: — Chas. Desjardins; Président: — J. L. Olivier; 1er Vice-président: — J. A. Genand; 2me Vice-président: — P. M. Côté; Secrétaire Archiviste: — D. L. Desaulniers; Secrétaire financier: — Jos. Côté; Trésorier: — L. A. St Pierre; Commissaire ordonnateur: — E. J. Laverdure; Sentinelle: — A. Hamel; Syndics pour 2 ans: — M. W. J. Lynd, Aimé Belliveau; Syndics pour 1 an: — M. P. I. Bazin, A. Morin, J. L. Richard.

LA FAMILLE

SOMMAIRE DU 2, 8 JANVIER 1891

N'y touchez pas, F. A. BAILLAIRGE — Le page de Louis XI, *L'ami de l'Orphelin* — Frère Romain et le Gascon, JOYEUX PASSE-TEMPS — Un Anglais qui ne veut pas faire de reste, J. P. T. — Une chasse à l'ours, ACHILLE JUBINAL — La maison de l'enfant perdu, traduction de l'anglais, E. A. LUTIPPE, Ptre.

L'abonnement est d'une piastre par an hebdomadaire — plus de 800 pages de lecture par année — s'adresser à F. A. Baillairgé, Ptre, Joliette.

FEUILLETON

CONFESSIONS D'UN OUVRIER

I

Aussi loin que je me rappelle, je me vois demeurer avec mon père et ma mère dans une maison à deux étages, de la rue du Château-Landon, près la barrière des Vertus.

Au rez-de-chaussée logeait, tout seul, un marchand de vieux habits qui faisait son commerce pendant le jour, rentrait le soir, se grisait sans rien dire, et cuvait son eau-de-vie jusqu'au lendemain matin. Il ne parlait jamais à personne, ne faisait aucun bruit et vivait aussi tranquille qu'un mort dans sa fosse. On passait des semaines sans le voir ni l'entendre : mais on connaissait si bien sa vie qu'on pouvait deviner à coup sûr ce qu'il faisait. Jusqu'à sept heures on disait : — Vautru est en ville. Vers huit : — Il est gris. Et à la preuve, on avait toujours raison.

Un jour pourtant, il se trouva qu'on avait tort. Vautru ne sortit pas le matin, et la petite Rose, notre voisine, après avoir regardé à travers le soupirail qui éclairait chez lui, s'enfuit tout effrayée. On lui demanda ce qu'elle avait vu ; elle répondit, en pleurant, que le marchand d'habits était devenu tout noir. Quelques voisins descendirent à leur tour, entrèrent au rez-de-chaussée et trouvèrent Vautru brûlé.

Je me suis toujours rappelé cet événement parce que ce fut la première fois que je vis un mort. On l'avait mis dans le cercueil, avec un drap blanc par dessus, une chandelle à la tête, et, près des pieds, un plat où chacun jetait quelques sous pour payer la chaise. Ma mère m'envoya à l'offrande, et j'eus le cœur saisi. Tant que Vautru avait été notre voisin, je n'y avais pas pris garde ; mais quand je pensai qu'il y avait, entre ces planches, un homme que j'avais vu vivant, et qui ne se relèverait jamais, il me sembla que je l'avais aimé, et je me mis à pleurer. — J'ai pensé depuis, en me rappelant ceci, qu'il ne fallait pas trop cloigner des enfants les images tristes. La légèreté de leur âge les rendrait volontiers égoïstes et durs : la vue de la souffrance ou de la mort leur ouvre le cœur.

Au-dessus du marchand d'habits demeurait la mère Cauville, excellente femme restée veuve et sans ressources avec trois enfants. Tant que le mari vivait, tout s'était soutenu ; lui mort, les jambes leur avaient manqué, comme disait la bonne femme Cauville, et il avait fallu marcher sur son courage ! La brave mère, attelée à une charrette à bras, s'étrémit mise à crier la verdurette : la fille aînée avait acheté un éventaire pour vendre des quatre saisons, et le fils était

se vengeait quelquefois de l'arrêt du juge en le rossant ; mais loin de me dégoûter de mon impartialité, les coups la confirmaient ; il en était d'elle comme du clou bien mis en place : plus on frappe, plus il enfonce.

Le même instinct me portait à ne faire que ce que je croyais permis, et à ne dire que ce que je savais. Mal m'en prit plus d'une fois, surtout dans l'aventure du marchand de marrons.

C'était un paysan qui traversait souvent notre faubourg avec un âne chargé de fruits, et s'arrêtait chez un paysan logé vis-à-vis de notre maison. Le vin d'Argenteuil prolongeait souvent la visite, et, groupés devant l'âne, nous regardions son fardeau avec des yeux d'envie. Un jour, la tentation fut trop forte. L'âne portait un sac dont les déchirures laissaient voir de beaux marrons lustrés, qui avaient l'air de se mettre à la fenêtre pour provoquer notre gourmandise. Les plus hardis se les montrèrent de l'oeil, et l'un d'eux proposa d'élargir l'ouverture. On mit la chose en délibération ; je fus le seul à m'y opposer. Comme la majorité faisait la loi, on allait passer à l'exécution, lorsque je me jetai devant le sac en criant que personne n'y toucherait ! Je voulais donner des raisons à l'appui ; mais un coup de poing me ferma la bouche ! Je ripostai, et il en résulta une mêlée générale qui fut mon Waterloo. Accablé par le nombre, j'entraînai dans ma chute le sac que je défendais, et le paysan, que le bruit du débat avait attiré, me trouva sous les pieds de l'âne, au milieu de ses marrons éparpillés. Voyant mes adversaires s'enfuir, il devina ce qu'ils avaient voulu faire, me prit pour leur complice, et, sans plus d'éclaircissement, se mit à me punir à coups de fouet du vol que j'avais empêché. Je réclamai en vain : le marchand croyait venger sa marchandise, et avait d'ailleurs trop bu pour entendre. Je m'échappai de ses mains, meurtri, saignant et furieux.

Mes compagnons ne manquèrent pas de railler mes scrupules si mal récompensés ; mais j'avais la volonté têtue ; au lieu de me décourager, je m'acharnai. Après tout, si mes meurtrissures ne faisaient mal, elles ne me faisaient pas honte, et tout en se moquant de ma conduite on en faisait cas. Comme on dit dans le monde, cela me posait ! J'ai souvent pensé depuis qu'en me bécotant, l'homme aux marrons m'avait rendu, sans le savoir, un service d'ami. Non-seulement il m'avait appris qu'il fallait faire le bien pour le bien, non pour la récompense ; mais il m'avait fourni l'occasion de montrer un caractère. Je m'étais commencé, grâce à lui, une réputation que plus tard je voulus continuer ; car si la bonne renommée est une récompense, c'est aussi un frein : le bien qu'on pense sur notre compte, nous oblige, le plus souvent, à le mériter.

A part l'honnêteté, j'avais, du reste, tous les défauts que donne l'éducation de la rue. Personne ne prenait garde à moi, et je pris

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE
BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli
100 Octaves Colli
50 Quarts Vin Cettes
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du
Château--Richer,
150 canards Pékin, pour la re-
production.

Prix :—\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier, FÉLIX LATRAVERSE
Montréal. Propriétaire.

À deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

ENCORE UNE GRANDE TEMPETE De Marchandises Seches

Cette tempête consiste de Draps de moscou, Draps de pilot, Draps fins, etc. Tweeds, Corps et Camisoles, Chemises blanches et de couleur, Cols, Cravates, Robes, Cashmere, Velours, Pluches,

chasse. Ma mère m'envoya à l'offrande, et jeus le cœur saisi. Tant que Vautru avait été notre voisin, je n'y avais pas pris garde ; mais quand je pensai qu'il y avait, entre ces planches, un homme que j'avais vu vivant, et qui ne se relèverait jamais, il me sembla que je l'avais aimé, et je me mis à pleurer.

— J'ai pensé depuis, en me rappelant ceci, qu'il ne fallait pas trop éloigner des enfants les images tristes. La légèreté de leur âge les rendrait volontiers égoïstes et durs ; la vue de la souffrance ou de la mort leur ouvre le cœur.

Au-dessus du marchand d'habits demeurait la mère Cauville, excellente femme restée veuve et sans ressources avec trois enfants. Tant que le mari vivait, tout s'était soutenu ; lui mort, *les jambes leur avaient manqué*, comme disait la bonne femme Cauville, et il avait fallu *marcher sur son courage* ! La brave mère, attelée à une charrette à bras, s'écriait mise à crier *la verlusette* ; la fille aînée avait acheté un éventaire pour rendre des *quatre saisons*, et le fils était devenu rempailleur ambulancier. La petite Rose, alors âgée de huit ans, faisait le ménage et gardait la maison ! D'abord la misère avait rudement mordu. On mesurait les bouchées, on soufflait dans ses doigts, on dormait sur la paillie ; mais, petit à petit, les gains de la mère et des deux enfants avaient grossi : les liards entassés sur les liards étaient devenus des pièces de quinze sous ; on avait pu avoir un matelas, allumer un poêle, élargir la niche. Rose fabriquait, à ses moments perdus, des allumettes de soufre que vendait la sœur, et tricotait des bas pour toute la famille. Quand je quittai la maison, les braves gens avaient des meubles, des habits du dimanche et un crédit chez le boulanger.

Le souvenir des Cauville m'est toujours resté en preuve de ce que produisaient les moindres ressources exploitées par la persévérance et la bonne volonté. C'est en réunissant les petits efforts qu'on arrive aux grands résultats ; chacun de nos doigts est peu de chose, mais réunis ils forment la main avec laquelle on élève des maisons et on perce des montagnes.

Mes parents habitaient au-dessus de la mère Cauville ; plus haut, il n'y avait plus que les chats et les *pierrats*.

La meilleure part de mon temps se passait à faire la chasse à ces deux *gibiers* ou à vagabonder dans le faubourg. Nous étions une douzaine de fils de famille, mieux fournis d'appétit que de chaussures, et tenant ainsi salon sur le pavé du roi. Tout nous fournissait des amusements : la neige d'hiver qui nous servait à livrer de grandes batailles, l'eau des ruisseaux que nous retenions, pour changer la rue en étang, les maigres gazons des terrains encore inoccupés avec lesquels nous bâtissions des fours ou des moulins. Dans ces travaux, comme dans nos jeux d'enfant, je n'étais ni le plus fort ni le mieux avisé ; mais j'avais en haine l'injustice, ce qui me faisait choisir pour arbitre dans toutes les querelles. La partie condamnée

à se enchaîner de ses mains, mourir, sanglant et furieux.

Mes compagnons ne manquèrent pas de railler mes scrupules si mal récompensés ; mais j'avais la volonté têtue ; au lieu de me décourager, je m'acharnai. Après tout, si me meurtrissures me faisaient mal, elles ne me faisaient pas honte, et tout en se moquant de ma conduite on en faisait cas. Comme on dit dans le monde, cela me *posait* ! J'ai souvent pensé depuis qu'en me baxtant, l'homme aux marrons m'avait rendu, sans le savoir, un service d'ami. Non-seulement il m'avait appris qu'il fallait faire le bien pour le bien, non pour la récompense ; mais il m'avait fourni l'occasion de montrer un caractère. Je m'étais commencé, grâce à lui, une réputation que plus tard je voulus continuer ; car si la bonne renommée est une récompense, c'est aussi un frein ; le bien qu'on pense sur notre compte, nous oblige, le plus souvent, à le mériter.

A part l'honnêteté, j'avais, du reste, toutes les défauts que donne l'éducation de la rue. Personne ne prenait garde à moi, et je poussais comme l'herbe des chemins, à la grâce de Dieu ! Ma mère était occupée tout le jour du soin de son ménage, et mon père rentrait seulement le soir du travail. Jen'étais pour tous deux qu'une bouche de plus à nourrir. Ils voulaient me voir vivre et ne pas souffrir ; leur prévoyance n'allait pas plus loin ; c'était leur manière d'aimer. La misère, qui se tenait toujours au seuil, poussait quelquefois la porte et entraît ; mais je ne me rappelle pas l'avoir sentie. Quand le pain était court on faisait d'abord la part de ma faim ; le père et la mère vivaient du reste, comme ils pouvaient.

Un autre souvenir du même âge est celui de nos promenades du dimanche hors barrière. Nous allions nous attabler dans quelque grande salle pleine de gens qui buvaient en criant, et qui passaient souvent aux coups. Je me rappelle encore les efforts de ma mère et les miens pour empêcher le père de prendre part à ces querelles. Nous le raménions le plus souvent défiguré et toujours à grand-peine ; aussi était-ce pour moi des jours de torture et de frayeur. Une circonstance me les avait encore rendus plus odieux. J'avais une petite sœur nommée Henriette, blonde, grosse comme le poing, et qui couchait près de moi dans un berceau d'osier. Je m'étais attaché à cette innocente créature qui riait en me voyant, et commençait à savoir me tendre ses petits bras. Les promenades de la barrière lui déplaisaient encore plus qu'à moi ; ses cris irritaient mon père qui s'emportait souvent contre elle en malédictions. Un jour, fatigué de ses pleurs, il voulut la prendre ; mais il voyait déjà double ; l'enfant glissa de ses mains et tomba la tête en avant. Comme nous revenions, on me la donna à porter. Mon père se réjouissait de l'avoir fait taire, et moi qui sentais sa tête balloter sur mon épaule, je la croyais endormie. Cependant, de loin en loin, elle poussait une petite plainte.

(à suivre)

la variété et la fraîcheur qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

CHENAL DU MOINE

65, place Jacques-Cartier, Montréal. Félix LATRAVERSE Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 18

ENCORE UNE GRANDE TEMPETE De Marchandises Seches

Cette tempête consiste de Draps de moscou, Draps de pilot, Draps fins, etc. Tweeds, Corps et Camisoles, Chemises blanches et de couleur, Cols, Cravates, Foulards, Etoffe à robes, Cashmere, Velours, Pluches, Franges et Dentelles de couleurs. Cretonne, Mouseline, et Points à rideaux. Bas pour dame et messieurs. Flanelles de toutes les couleurs. Dentelles, Broderies. Gants pour dames et messieurs. Soie et Satin de toutes couleurs. Mouchoirs, Rubans, etc., et un grand lot d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer.

Tout sera vendu à MOITIE PRIX.

Il n'est pas nécessaire de donner beaucoup d'explications, parce qu'il est connu que la MAISON ST-VALIER annonce toujours la vérité. Profitez de cet avantage qui vous est offert, et VENEZ JUGER PAR VOUS-MÊMES.

 Portes ouvertes à 7½ heures le matin, et fermées à 6 heures du soir.

MAISON ST-VALIER
NO 393 RUE ST-VALIER
PIED DE LA COTE D'ABRAHAM
T. M^cCORD & CO.

LE "SUN" HOTEL RIENDEAU,

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

—: 000:—

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hen. Henry Starves, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE 119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

UNITED STATES LIFE

LES AMERS INDIGENES!

Le plus économique en même temps
que le plus efficace tonique stomachique et digestif.

Les AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicinale; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales: toniques, stomachiques, digestives et calmantes.

Les AMERS INDIGENES sont le produit de la saine et intelligente préparation de la nature. Ils sont recommandés par les médecins pour un soulagement prompt et efficace de toutes les affections de l'estomac et de l'intestin.

Les AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Province, en boîtes de 25 cts, soigneusement emballées, et ce qu'il faut pour 50 ou 100 boîtes de 25 cts.

S. LACHANCE,

PROPRIETAIRE,

1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE.

MONTREAL.

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL

NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHÈQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décadence précoce ? Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur

Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

Cadeaux! Cadeaux!

NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINE, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés D'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au

1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU

95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUEBEC.

[Téléphone 390]

ville et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres a de bons agents.

S'adresser a

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue ST-PIERRE. Basse-Ville, Québec

PRIME DE L' " ASSOCIATION "

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de découper le *Présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,285.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et a leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances

souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY;

5 juillet 1890—1a

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1a.

vents, et par des membres du clergé,

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Restaurateur de Robson.



Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une déchéance précoce? Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualité que ne possèdent pas les teintures ordinaires.

Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILHOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.—Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan
PARIS